

INTITULE DU POSTE

ENSAP BORDEAUX-2023-1421491-MCF SHSA cat 1

INTITULE LONG DU POSTE

Maître ou maîtresse de conférences des ENSA / Sciences Humaines et Sociales / Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A+
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE

Région Nouvelle Aquitaine
Département Gironde
Adresse 740 cours de la Libération - Talence

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSAP Bordeaux est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche participant aux politiques publiques nationales de l'architecture et du paysage. Seule école dans ces disciplines à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine elle développe ses activités de formation, de recherche et de diffusion en lien avec de nombreux acteurs de la Métropole bordelaise et notamment les universités de Bordeaux (UBx) et de Bordeaux Montaigne (UBM).

L'ENSAP Bordeaux accueille actuellement plus de 1100 étudiants encadrés par 150 enseignants-chercheurs (dont 49 titulaires) et 53 agents administratifs. Ses locaux offrent un cadre de travail agréable, comportant de larges espaces extérieurs et disposant d'équipements adaptés (ateliers, atelier maquette, atelier bois, salles informatiques, médiathèque...).

L'école est attentive à la réussite étudiante de tout milieu et de toute filière du secondaire, elle adhère au programme égalité des chances.

En matière de formation, elle dispense deux cursus complets permettant l'obtention des diplômes d'architecte d'État et de paysagiste d'État (valant tous deux grade de master) qui ouvrent au doctorat en architecture et paysage, soutenus dans les écoles doctorales de l'établissement. En formation continue post master, elle délivre la HMONP et est co-accréditée avec l'université pour la délivrance de trois masters. En outre, elle a développé des coopérations transdisciplinaires avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur.

L'ENSAP de Bordeaux propose une politique active de diffusion, en menant de nombreuses actions avec les acteurs du territoire (Arc-en-Rêve, 308 Maison de l'architecture) et par la mise en place de contenus sur divers médias public (télévision avec France 3, publications, médiathèque en ligne...). Elle participe aux grands événements culturels nationaux (Journées nationales de l'architecture) et du territoire (Festival international du film d'architecture et des aventures constructives).

Son ancrage territorial se traduit par plusieurs conventions avec les collectivités, la participation à des pôles de compétitivité.

À l'international, outre les accords de mobilité avec près de 60 écoles, l'ENSAP Bordeaux dispose d'un partenariat renforcé avec l'université de San Sébastian et l'université de Hanoï (Vietnam).

Inscrite dans un territoire dynamique l'ENSAP Bordeaux offre un environnement de travail et de partenariat particulièrement riche en opportunités.

DESCRIPTIF DU SERVICE – présentation des activités scientifiques de l'école

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

En matière de recherche, l'ENSAP Bordeaux dispose d'une activité structurée autour de 3 unités interdisciplinaires, adossées aux universités et servant de cadre à la formation doctorale :

L'UMR CNRS Passages (100 chercheurs dont 21 de l'ENSAP Bordeaux), dont elle assure la co-tutelle, porte sur la reconfiguration des spatialités à l'épreuve des changements globaux. Cette UMR est liée à l'école doctorale 480 « Bordeaux Montaigne Humanités », et contribue à la formation des docteurs dans la mention « architecture et paysage »

Le laboratoire PAVE (11 chercheurs ENSAP Bordeaux), associé à l'UMR CNRS Centre Émile Durkheim, porte sur l'approche sociale et culturelle des mutations métropolitaines. Ce laboratoire est lié à l'école doctorale SP2, et contribue à la formation de docteur dans la mention « sociologie », option « architecture ».

L'unité GRECCAU (10 chercheurs ENSAP Bordeaux), en cours d'association avec l'UMR CNRS I2M, porte sur la maîtrise des ambiances et du confort. Ouverte sur le département de physique et d'ingénierie de l'Université de Bordeaux, il contribue à la formation de docteurs dans ces disciplines.

Plus d'informations sur www.bordeaux.archi.fr

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

Missions et activités principales

En lien avec l'équipe SHSA de l'ENSAP Bordeaux, l'enseignant recruté devra assurer un ensemble de cours et de TD en licence et master représentant l'équivalent de 320 H (équivalent TD) :

- assurer en licence la réalisation du programme tel qu'il est établi : semestre 2, TD « les métiers de la ville » ; semestre 4 TD « Habiter » ; semestre 6, cours 6 h (« diagnostic socio-spatial ») ;
- en Master, assister l'équipe du séminaire « Habitat(s) » dans l'encadrement et le suivi des mémoires (TD) ;
- en master assurer un cours de tronc commun de 10 h et un cours en S10 de 20 H. Pour ces cours, il est attendu du candidat qu'il fasse des propositions de contenu original en lien avec ses propres travaux de recherche.

Charges pédagogiques

L'enseignant-chercheur interviendra dans les enseignements SHS-A des deux cycles de la formation initiale d'architecte (actuellement en cours d'évolution).

Dans le cycle Licence, il est attendu un engagement dans les enseignements fondamentaux (cours magistraux et travaux dirigés), une capacité à animer les équipes de chargés de TD en lien aux thématiques des cours magistraux et à proposer des enseignements originaux dans le cadre du nouveau programme d'études (notamment en collaboration avec d'autres champs disciplinaires).

Dans le cycle Master, il est demandé d'assurer l'encadrement de mémoires et des cours de méthodologie dans le cadre d'un parcours d'études à développer sur la base de l'actuel domaine d'études pluridisciplinaire « HABITATS » – où sont largement mobilisés les acquis de connaissance des travaux du laboratoire PAVE – et s'appuyant sur les champs de recherche de l'enseignant-chercheur recruté. Il pourra également proposer de nouveaux contenus dans le cadre des enseignements au choix (cours magistraux, séminaires, TD).

Enfin, l'enseignant chercheur participera à la formation doctorale en lien avec les axes de recherche du laboratoire PAVE et en collaboration avec les partenaires de PAVE et de l'ENSAP Bordeaux (Centre Emile Durkheim, département Changes, Réseau RAMAU notamment).

Charges scientifiques

L'enseignant chercheur participera activement à la production scientifique ainsi qu'aux activités connexes au sein du laboratoire PAVE (Profession architecture ville environnement), ce qui sera facilité par des décharges pour activités de recherche.

Les domaines scientifiques attendus sont décrits dans la rubrique « Descriptif du profil recherché » ci-dessous.

Charges institutionnelles

L'enseignant chercheur s'engage à participer à la vie institutionnelle de l'école (instances de gouvernance) et à toute action qui participe à la dynamique de la vie de l'établissement en collaboration avec les acteurs de la communauté. Il/elle s'impliquera aussi dans la structuration de partenariats scientifiques et pédagogiques, notamment à l'international.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Titulaire d'un doctorat en sociologie, l'enseignant chercheur recruté témoignera d'une expérience d'enseignement en ENSA-P et/ou à l'Université, de références scientifiques dans le champ des sciences sociales et de la recherche architecturale, urbaine et paysagère et de capacités à travailler collectivement au sein d'un laboratoire. Il est attendu que ses travaux de recherche apportent à l'ENSAP Bordeaux et à la recherche des contributions théoriques et méthodologiques sur les « formes matérielles de la vie sociale », sur les mécanismes et systèmes de la fabrique urbaine (professions, métiers, usagers...) et plus largement sur les enjeux de l'évolution de l'habitat au regard des changements sociaux et urbains contemporains. Il sera familier des enjeux actuels de la recherche architecturale et urbaine autour des questions territoriales et des « transitions » : rapports métropole/territoires, place des petites et moyennes villes, périurbanisation, ressources, et renouvellement des formes d'habitat. Une culture architecturale de base et une capacité à dialoguer avec les enseignements de l'enseignements du projet seront appréciées. Enfin, une pratique des méthodes visuelles dans la recherche en sciences sociales sera appréciée.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant chercheur intégrera le laboratoire PAVE, actuellement en lien avec le Centre Emile Durkheim (UMR CNRS 5116), l'école doctorale SP2 de l'université de Bordeaux et le département de recherche en sciences sociales Changes mais aussi avec des partenaires et réseaux européens et internationaux (RAMAU, FNRS, Université du Paraná au Brésil, Chine, Roumanie...).

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Doctorat requis, souhaitable en sociologie ; capacité à travailler en équipe et à échanger avec les autres enseignants ; capacité d'écoute et d'accompagnement des étudiants dans leur parcours de formation ; capacités de dialogue et d'animation de projets avec l'ensemble des acteurs de l'établissement et engagement dans les instances pédagogiques et scientifiques de l'ENSAP.

Maîtrise de langues étrangères appréciée (anglais, espagnol, ou autre).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (*textes encadrant les opérations de recrutement*)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSAP Bordeaux

CANDIDATURE

Lien du site <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter sylvie.herve@bordeaux.archi.fr ; assane.sow@bordeaux.archi.fr